



MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

Délibération du Conseil Municipal

N°2021-017

Mise à jour du plan de financement du projet de
**RESTAURATION ET RENOVATION ENERGETIQUE DE
L'ANCIENNE ECOLE DE VENTELON
(Délibération 2021-10)**

Séance du : 01 Mars 2021

Date de convocation : 24 Février 2021

L'an deux mille vingt et un et le premier mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, MATHON Sylvie, FAUST Alain, FERRIER Stéphane, GILBERT Hervé, SIONNET Anthony.

Pouvoir de : Nathalie FERRIER à Alain FAUST, Roland JACOB à Stéphane FERRIER,

Absent : Per ONOL LANG

Secrétaire de séance élu : Hervé GILBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu la délibération 2021-10, validant le projet et le plan de financement du projet de rénovation de l'ancienne école de Ventelon,

Vu, la programmation de la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local des communes et de leurs groupements) et au vu de la programmation d'une DSIL exceptionnelle (PLAN DE RELANCE) visant la rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables ;

Vu, l'appel à projet SEQUOIA- ACTEE, lancé par le département des Hautes-Alpes,

Vu le programme de Transition Energétique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur issues du plan climat régional "Une COP d'avance" adopté en décembre 2017,

Vu la politique d'aide aux communes du département des Hautes-Alpes et notamment sur les axes « énergie et climat »,

La commune de La Grave souhaite inscrire le projet de réhabilitation et de rénovation énergétique de l'ancienne école de Ventelon, hameau de La Grave, sur ces programmes.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur :

- Le projet,
- Le plan de financement prévisionnel de l'étude et des travaux,

COUTS €/TTC	PART « énergie »	PART « travaux embarqués »	AUTRES TRAVAUX	TOTAL
Coût prévisionnel des travaux	1260€ HT/m2		540€ HT/m2	2000€ HT/ m2 = 480 000.00€ HT
Coût de la Maîtrise d'œuvre				10% de 2000€ HT/m2 = 48 000.00€ HT
Coût des AMO et études (programmiste, CT, CSPS, CSSI, OPC, ...) :				
BE béton (dalle niveau pour comble)				3000.00 € HT
Be étude thermique				2000.00 € HT
Coordination SPS/ bâtiment ERP				3000.00 € HT
Hygiène et sécurité du chantier				3000.00 € HT
				= 11 000.00 € HT
Aléas				
Total coût d'investissement (K€) TTC				539 000.00 € HT

Le projet sera financé comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT

ETAT_DSIL Exceptionnelle	40%	215 600.00 €
REGION SUD PACA	30%	161 700.00 €
DEPARTEMENT 05	10%	53 900.00 €
AUTO-FINANCEMENT	20%	107 800.00 €
	TOTAL	539 000.00 € HT

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel des travaux du projet;
- Donne mandat à Mr Jean-Pierre PIC, Maire de la commune, ou à un adjoint, pour instruire le dossier et entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet ;
- S'engage à respecter le code des marchés publics.

Le Maire,
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture : 3 mars 2021
Date affichage : 3 mars 2021

